

TECHNICIEN(NE) SUPÉRIEUR(E) EN PRODUCTION INDUSTRIELLE - TSPI

♦ 1 AN EN ALTERNANCE POUR OBTENIR UN NIVEAU 5 (BAC+2)

Le **TSPI** vous permettra d'**acquérir les compétences** nécessaires pour évoluer au sein d'une industrie, dans le respect des règles de **qualité, sécurité, environnement** et des **normes sociétales**.

Vous **superviserez** une partie ou l'intégralité d'un secteur de fabrication ou de conditionnement, **proposerez** des améliorations. Vous serez également **formé pour intégrer et accompagner** le personnel. Ce métier peut être exercé dans des secteurs tels que **la santé** (médicaments, dispositifs médicaux...), **la cosmétique** (produits de beauté, parfums...) ou **l'agroalimentaire** (aliments, compléments alimentaires, emballages...).

Quels métiers ?

- ♦ Conducteur d'équipement
- ♦ Superviseur
- ♦ Chef d'équipe
- ♦ Manageur de proximité
- ♦ Responsable d'unités de production

Programme

♦ CCP1 : Gestion de production industrielle (225 heures)

Supervision de la fabrication et/ou du conditionnement / Respect des normes de sécurité, santé, environnement et responsabilité sociale (HSE-RSE) / Promotion de l'éco-conception et de la qualité / Amélioration continue de la production

♦ CCP2 : Leadership d'équipe de production (123 heures)

Animation d'une équipe / Communication écrite et orale / Intégration des personnes handicapées / Utilisation des systèmes d'information et compréhension des notices techniques en anglais

♦ CCP3 : Optimisation de la performance industrielle (84 heures)

Diagnostic et résolution des problèmes de production / Amélioration des processus en maîtrisant la maintenance, la technologie et les méthodes de résolution de problèmes en électricité, pneumatique et hydraulique.

Pour une présentation détaillée, nous contacter.

Mode d'Evaluation

Contrôle continu en cours de formation, **mise en situation** professionnelle, **étude de cas, entretien** technique, **présentation** d'un projet réalisé en entreprise, **entretien final** avec le jury.

Dans le cas d'une validation des 3 CCP, la formation est sanctionnée par la remise d'un **Titre professionnel émis par le Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion**.

Contact

Hakim Duchene
h.duchene@leem-apprentissage.org
07.50.54.91.28

Un accompagnement à la recherche d'un employeur est mis en place dès la préadmission. L'inscription devient définitive à la signature du contrat.

Cette formation est accessible à un public en situation de handicap, nous contacter.

Durée & Rythme

- ♦ 432 h de formation sur 12 mois.
- ♦ Début formation : octobre 2025.
- ♦ 1 semaine en centre de formation / 3 semaines en entreprise.

(voir le calendrier détaillé)

Conditions d'admission

- ♦ Niveau **Bac** pro, technique, scientifique
- ♦ Etudiants en réorientation, demandeurs d'emploi, salariés en poste, salariés en reconversion, peuvent être admissibles, nous contacter.

Lieu de la formation

Chartres : locaux de Sup'Cosmétique,
Polytech Chartres

Coût

- ♦ **Contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation** : le coût pédagogique est entièrement prise en charge et vous percevez un salaire.
- ♦ Autres statuts : nous consulter.

Modalités pédagogiques

Alternance de semaines de cours et semaines en entreprise, cours théoriques et nombreux travaux pratiques, mises en situation...

Moyens pédagogiques & techniques

Plateaux techniques avec des équipements récents, animation multimédia, salle informatique...

